

Education à la citoyenneté

L'objectif de citoyenneté s'inscrit dans les sciences humaines et sociales car il permet de comprendre comment s'organise une société et comment se prennent les décisions collectives. Il est donc recommandé de ne pas le traiter pour lui-même mais comme une caractéristique de la société. On l'abordera lorsque l'on va traiter certaines questions géographiques ou historiques. Cependant l'éducation à la citoyenneté est du ressort de tous les enseignants. Elle ne doit pas être uniquement cantonnée à l'histoire ou à la géographie. Des liens devront être réalisés aussi souvent que possible.

Lors des cours de géographie et d'histoire, il est plus aisé de réaliser ces liens. Des propositions seront proposées ultérieurement en cours d'introduction du PER pour les différentes années.